

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04923

Numéro SIREN : 849 571 369

Nom ou dénomination : FMA Group

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt 44567



ETATS FINANCIERS

2020

Période du 25/03/2019 au 31/12/2020

SAS FMA GROUP

8-14 avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE CEDEX

APE : 6420z
Siret : 849571369

Bon pour copie certifiée conforme à l'original

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Faits caractéristiques</i>	7
<i>Notes sur le bilan</i>	9
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	14
<i>Autres informations</i>	16

2. Détail des comptes **18**

Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	23
Soldes intermédiaires de gestion	25

3. Liasse fiscale **28**

Bilan actif

Capital souscrit non appelé		
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires		
Fonds commercial (1)		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières (2)		
Participations (mise en équivalence)		
Autres participations	56 230 808	56 230 808
Créances rattachées aux participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 230 808	56 230 808
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours		
Matières premières et autres approvisionnements		
En-cours de production (biens et services)		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances (3)		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 947 315	5 947 315
Capital souscrit et appelé, non versé		
Divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	241 951	241 951
Charges constatées d'avance (3)		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 189 266	6 189 266
Frais d'émission d'emprunt à étaler		
Primes de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
TOTAL GENERAL	62 420 074	62 420 074
(1) Dont droit au bail		
(2) Dont à moins d'un an (brut)		
(3) Dont à plus d'un an (brut)		

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES	
Capital	20 104 659
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	225 900
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 500 736
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	668 508
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 499 802
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	13 517 908
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 149 982
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 058 535
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 330
Dettes fiscales et sociales	163 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 000 000
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	38 920 272
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	62 420 074
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 264 604
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 655 668
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	382
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 086 667	1 086 667
Chiffre d'affaires net	1 086 667	1 086 667
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		14 078
Autres produits		14
Total produits d'exploitation (I)		1 100 759
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		78 523
Impôts, taxes et versements assimilés		21 144
Salaires et traitements		731 197
Charges sociales		302 877
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		46
Total charges d'exploitation (II)		1 133 788
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-33 028
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		5 124 334
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		5 124 334
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		2 296 200
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		2 296 200
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		2 828 133
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 795 105

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	68 199
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	668 508
Total charges exceptionnelles (VII)	736 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-736 706
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 438
Impôts sur les bénéfices (X)	-452 775
Total des produits (I+III+V+VII)	6 225 093
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 724 357
BENEFICE OU PERTE	2 500 736

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FMA GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 62 420 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 500 736 euros.

L'exercice a une durée de 22 mois, recouvrant la période du 25/03/2019 au 31/12/2020. Il s'agit du premier exercice clos de la société créée le 25 mars 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Facturation groupe

Une convention de service a été conclue entre, d'une part FMA Group et d'autres part les sociétés FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé le 18 avril 2019. Elles doivent verser à FMA Group une rémunération égale au montant HT des dépenses engagées par FMA Group dans le cadre de la réalisation des prestations rendues ou à rendre, augmentée d'une marge égale à 5% des dépenses. Cette prestation est ensuite répartie entre FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires cumulé des 3 sociétés.

Sur l'exercice 2020, FMA Group enregistre un produit pour 1 086 667€ relative à ladite convention.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Participations et autres titres.

Les frais d'acquisitions sont incorporés au coût d'achat des titres. Ces frais sont amortis fiscalement sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ne sont pas provisionnés dans les comptes mais font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 0.34%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évaluées au 31/12/2020 s'élève à 13 433€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation N°2003-R du 1er avril 2003.

Faits caractéristiques

Création de la société

La société FMA Group est une société par Action Simplifiée au capital de 20 104 659€. La date de début d'activité est le 25/03/2019. Le siège social de la société est à Courbevoie, 8-14 Avenue de l'arche, Immeuble Colisée Gardens Zac Danton.

Société consolidante

FMA Group est la tête d'un périmètre de comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions de la loi du 3 janvier 1985, de son décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999 homologuant le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, modifié par le règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015.

Acquisition FMA Holding

FMA Group a été constitué par l'acquisition de la société FMA Holding et de ses filiales en date du 18 avril 2019 dans le cadre d'un LBO, rachat avec effet de levier par un fond d'investissement.

FMA Group a souscrit 2 emprunts:

- Emprunt financier pour 16 000 000€
- Emprunt obligataire pour 12 214 446€

Acquisition Auvray

FMA Group a fait l'acquisition le 10 décembre 2020 de la Société Auvray, spécialisée dans le gravage moto-vélos et de la vente d'antivols.

FMA Group a souscrit 2 emprunts:

- Emprunt financier pour 6 000 000€
- Emprunt obligataire pour 1 303 462€

Convention de prestation de services

Une convention de prestation de service a été conclue entre, d'une part FMA Group et d'autres part les sociétés FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé le 18 avril 2019. Elles doivent verser à FMA Group une rémunération égale au montant HT des dépenses engagées par FMA Group dans le cadre de la réalisation des prestations rendues ou à rendre, augmentée d'une marge égale à 5% des dépenses. Cette prestation est ensuite répartie entre FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires cumulé des 3 sociétés.

Sur l'exercice 2020, FMA Group enregistre un produit pour 1 086 667€ relative à ladite convention.

Transfert salarié

3 salariés de la société FMA Holding ont été transférés vers la société FMA Group au 1er mai 2019.

Intégration fiscale

FMA Group, tête de groupe a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223A du Code Général des impôts à compter du 1er janvier 2020.

Cette option a pris effet à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 pour les sociétés filiales FMA Assurances et FMA Holding pour une durée de cinq exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223A et 223 L, 6-d du Code général des impôts, FMA Group sera seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même, les filiales intégrées ayant également donné leur accord pour être membre du Group Fiscal Intégré.

Faits caractéristiques

Impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS a déclaré l'état de pandémie le 11 mars 2020. Ce virus a circulé activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle était possible, le Groupe FMA a privilégié la santé de ses collaborateurs et a veillé à respecter ces mesures restrictives.

Dans ce contexte, la crise liée à la propagation de la Covid-19 a eu un impact fort sur certaines activités du Groupe, en particulier pendant la première période de confinement et de couvre-feu.

Au cas particulier de la société FMA Holding, du fait de sa qualité d'Holding, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité et les performances au cours de l'année 2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement		
- Fonds commercial		
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles		
- Terrains		
- Constructions sur sol propre		
- Constructions sur sol d'autrui		
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		
- Installations générales, agencements aménagements divers		
- Matériel de transport		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		
- Emballages récupérables et divers		
- Immobilisations corporelles en cours		
- Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles		
- Participations évaluées par mise en équivalence		
- Autres participations	56 230 808	56 230 808
- Autres titres immobilisés		
- Prêts et autres immobilisations financières		
Immobilisations financières	56 230 808	56 230 808
ACTIF IMMOBILISE	56 230 808	56 230 808

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations			
Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions		56 230 808	56 230 808
Apports			
Créations			
Réévaluations			
Augmentations de l'exercice		56 230 808	56 230 808
Ventilation des diminutions			
Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions			
Scissions			
Mises hors service			
Diminutions de l'exercice			

Amortissements des immobilisations

Néant

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 947 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés		
Autres	5 947 315	5 947 315
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance		
Total	5 947 315	5 947 315
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 104 659,00 euros décomposé en 20 104 659 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	20 103 659	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 104 659	1,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	20 104 659			20 104 659
Primes d'émission	225 900			225 900
Réserves générales				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice		2 500 736		2 500 736
Total Capitaux Propres	20 330 559	2 500 736		22 831 295

Provisions

Tableau des provisions

Néant

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers		
Pour investissements		
Pour hausse des prix		
Amortissements dérogatoires	668 508	668 508
Prêts d'installation		
Autres provisions		
Total	668 508	668 508
Répartition des dotations et reprises :		
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	668 508	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 920 272 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)	13 517 908			13 517 908
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	382	382		
- à plus de 1 an à l'origine	20 149 600	2 327 600	11 160 000	6 662 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 742 775	1 742 775		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 330	30 330		
Dettes fiscales et sociales	163 517	163 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 000 000	3 000 000		
Autres dettes (**)	315 760		315 760	
Produits constatés d'avance				
Total	38 920 272	7 264 604	11 475 760	20 179 908
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 667 508			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 300 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 000
Dettes fiscales et sociales	75 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	105 473

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Refacturations Filiales France	1 086 667
TOTAL	1 086 667

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Transfert de charges d'exploitation	14 078
Total	14 078

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Total des produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	668 508
Total des charges exceptionnelles	736 706
Résultat exceptionnel	-736 706

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	146
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68 053
Amortissements dérogatoires	668 508
TOTAL	736 706

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel: 3 personnes

Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Total	3

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Engagements Hors Bilan

Engagements donnés

Nantissement des titres FMA Assurances et FMA Holding en garantie des prêts HSBC France.	14 700
Contrat Homme Clé - Capital Garantie en cas décès L.Dumont	1 500
Nantissement des titres de l'entité Auvray en garantie du prêt HSBC France	6 000
Total	22 200

Covenants

Dans le cadre des emprunts souscrits auprès d'un pool bancaire dont l'arrangeur mandaté est la banque HSBC afin de financer l'acquisition des titres de FMA Holding (19/04/2019) et l'acquisition des titres d'Auvray (12/12/2020), le groupe FMA s'engage au titre des covenants (définis sur la base de comptes consolidés) à ce qu'au 31 décembre 2020 :

- le ratio R1 (Dette financière nette consolidée / Ebitda consolidé) soit inférieur à 4.25
- le ratio R2 (Cash-flow libre consolidé / Service de la dette financière consolidée) soit supérieur à 1

Les ratios R1 et R2 sont respectés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont l'objet de provisions: 13 433 euros.

Entreprises liées

Immobilisations financières		
Participations	56 230 808	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total	56 230 808	
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres comptes courants	22 890	5 171 486
Autres créances		
Total	22 890	5 171 486
Dettes		
Dettes fournisseurs		
Dettes sur immobilisations		
Autres comptes courants	315 760	
Total	315 760	

Produits		
Produits exceptionnels		
Refacturations(exploitation)	1 086 667	
Total	1 086 667	
Charges		
Refacturations(exploitation)		
Commissions(exploitation)		
Total		

Bilan actif

Capital souscrit non appelé		
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires		
Fonds commercial (1)		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières (2)		
Participations (mise en équivalence)		
Autres participations	56 230 808	56 230 808
Créances rattachées aux participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 230 808	56 230 808
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours		
Matières premières et autres approvisionnements		
En-cours de production (biens et services)		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances (3)		
Clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 947 315	5 947 315
Capital souscrit et appelé, non versé		
Divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	241 951	241 951
Charges constatées d'avance (3)		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 189 266	6 189 266
Frais d'émission d'emprunt à étaler		
Primes de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
TOTAL GENERAL	62 420 074	62 420 074
(1) Dont droit au bail		
(2) Dont à moins d'un an (brut)		
(3) Dont à plus d'un an (brut)		

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES	
Capital	20 104 659
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	225 900
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 500 736
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	668 508
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23 499 802
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	13 517 908
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 149 982
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 058 535
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 330
Dettes fiscales et sociales	163 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 000 000
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	38 920 272
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	62 420 074
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 264 604
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 655 668
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	382
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 086 667	1 086 667
Chiffre d'affaires net	1 086 667	1 086 667
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		14 078
Autres produits		14
Total produits d'exploitation (I)		1 100 759
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		78 523
Impôts, taxes et versements assimilés		21 144
Salaires et traitements		731 197
Charges sociales		302 877
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		46
Total charges d'exploitation (II)		1 133 788
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-33 028
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		5 124 334
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		5 124 334
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		2 296 200
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		2 296 200
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		2 828 133
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 795 105

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	68 199
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	668 508
Total charges exceptionnelles (VIII)	736 706
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-736 706
Participation des salariés aux résultats (IX)	10 438
Impôts sur les bénéfices (X)	-452 775
Total des produits (I+III+V+VII)	6 225 093
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 724 357
BENEFICE OU PERTE	2 500 736

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FMA GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 62 420 074 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 500 736 euros.

L'exercice a une durée de 22 mois, recouvrant la période du 25/03/2019 au 31/12/2020. Il s'agit du premier exercice clos de la société créée le 25 mars 2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Facturation groupe

Une convention de service a été conclue entre, d'une part FMA Group et d'autres part les sociétés FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé le 18 avril 2019. Elles doivent verser à FMA Group une rémunération égale au montant HT des dépenses engagées par FMA Group dans le cadre de la réalisation des prestations rendues ou à rendre, augmentée d'une marge égale à 5% des dépenses. Cette prestation est ensuite répartie entre FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires cumulé des 3 sociétés.

Sur l'exercice 2020, FMA Group enregistre un produit pour 1 086 667€ relative à ladite convention.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts indivis et obligataires

Les emprunts auprès des Etablissements de crédits correspondent, pour l'essentiel du poste à :

-13.5M€ concernant plusieurs emprunts obligataires souscrits en avril 2019 et décembre 2020, à taux de 8% annuel, remboursable en 10 ans le 18 avril 2029,

-14.5M€ de crédit acquisition avec deux tranches de 10 M€ (échelonnement sur 6 ans) et 4.5M€ (paiement *in fine* en 2025) au taux respectif de 2.25% et 2.75% par an,

Règles et méthodes comptables

-6M€ d'un second crédit d'acquisition avec deux tranches de 4.1M€ (échelonnement sur 5 ans) et 1.9M€ (paiement *in fine* en 2025) à des taux respectifs de 2.25% et 2.75% par an,

-950K€ de crédit investissement pouvant atteindre un montant maximal de 1.5M€ (tirage limité à 950K€ au 31/12/2020) remboursable selon un échéancier le 18/04/2026 à un taux de 2.25% par an.

Participations et autres titres.

Les frais d'acquisitions sont incorporés au coût d'achat des titres. Ces frais sont amortis fiscalement sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ne sont pas provisionnés dans les comptes mais font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de: 0.34%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évaluées au 31/12/2020 s'élève à 10 840€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation N°2003-R du 1er avril 2003.

Faits caractéristiques

Création de la société

La société FMA Group est une société par Action Simplifiée au capital de 20 104 659€. La date de début d'activité est le 25/03/2019. Le siège social de la société est à Courbevoie, 8-14 Avenue de l'arche, Immeuble Colisée Gardens Zac Danton.

Société consolidante

FMA Group est la tête d'un périmètre de comptes consolidés.

Au 31 décembre 2020, les comptes sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions de la loi du 3 janvier 1985, de son décret d'application du 17 février 1986 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel du 22 juin 1999 homologuant le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable, modifié par le règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015.

Acquisition FMA Holding

FMA Group a été constitué par l'acquisition de la société FMA Holding et de ses filiales en date du 18 avril 2019 dans le cadre d'un LBO, rachat avec effet de levier par un fond d'investissement.

FMA Group a souscrit 2 emprunts:

- Emprunt financier pour 16 000 000€
- Emprunt obligataire pour 12 214 446€

Acquisition Auvray

FMA Group a fait l'acquisition le 10 décembre 2020 de la Société Auvray, spécialisée dans le gravage moto-vélos et de la vente d'antivols.

FMA Group a souscrit 2 emprunts:

- Emprunt financier pour 6 000 000€
- Emprunt obligataire pour 1 303 462€

Convention de prestation de services

Une convention de prestation de service a été conclue entre, d'une part FMA Group et d'autres part les sociétés FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé le 18 avril 2019. Elles doivent verser à FMA Group une rémunération égale au montant HT des dépenses engagées par FMA Group dans le cadre de la réalisation des prestations rendues ou à rendre, augmentée d'une marge égale à 5% des dépenses. Cette prestation est ensuite répartie entre FMA Assurances, FMA Holding et POP Santé au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires cumulé des 3 sociétés.

Sur l'exercice 2020, FMA Group enregistre un produit pour 1 086 667€ relative à ladite convention.

Transfert salarié

3 salariés de la société FMA Holding ont été transférés vers la société FMA Group au 1er mai 2019.

Intégration fiscale

FMA Group, tête de groupe a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223A du Code Général des impôts à compter du 1er janvier 2020.

Cette option a pris effet à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 pour les sociétés filiales FMA Assurances et FMA Holding pour une durée de cinq exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223A et 223 L, 6-d du Code général des impôts, FMA Group sera seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble des résultats du groupe formé par elle-même, les filiales intégrées ayant également donné leur accord pour être membre du Group Fiscal Intégré.

Faits caractéristiques

Impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (Covid-19) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS a déclaré l'état de pandémie le 11 mars 2020. Ce virus a circulé activement dans plusieurs pays dont la France et des mesures restrictives ont été prises.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle était possible, le Groupe FMA a privilégié la santé de ses collaborateurs et a veillé à respecter ces mesures restrictives.

Dans ce contexte, la crise liée à la propagation de la Covid-19 a eu un impact fort sur certaines activités du Groupe, en particulier pendant la première période de confinement et de couvre-feu.

Au cas particulier de la société FMA Group, du fait de sa qualité d'Holding, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité et les performances au cours de l'année 2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement		
- Fonds commercial		
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles		
- Terrains		
- Constructions sur sol propre		
- Constructions sur sol d'autrui		
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		
- Installations générales, agencements aménagements divers		
- Matériel de transport		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		
- Emballages récupérables et divers		
- Immobilisations corporelles en cours		
- Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles		
- Participations évaluées par mise en équivalence		
- Autres participations	56 230 808	56 230 808
- Autres titres immobilisés		
- Prêts et autres immobilisations financières		
Immobilisations financières	56 230 808	56 230 808
ACTIF IMMOBILISE	56 230 808	56 230 808

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations						
Virements de poste à poste						
Virements de l'actif circulant						
Acquisitions				56 230 808		56 230 808
Apports						
Créations						
Réévaluations						
Augmentations de l'exercice				56 230 808		56 230 808
Ventilation des diminutions						
Virements de poste à poste						
Virements vers l'actif circulant						
Cessions						
Scissions						
Mises hors service						
Diminutions de l'exercice						

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

A. Renseignements filiales						
SAS FMA Holding 92400	1 530	153	100	-13	2 285	7
SAS Auvray 26300	31	1 309	100	1 025	2 494	5 296
B. Renseignements participations						
Néant						
C. Renseignements participations autres: <10%						
SAS FMA Assurances 92400	841	1 208	0,01	927	3 806	16 644

Amortissements des immobilisations

Néant

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 947 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés		
Autres	5 947 315	5 947 315
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance		
Total	5 947 315	5 947 315
Prêts accordés en cours d'exercice		
Prêts récupérés en cours d'exercice		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 104 659,00 euros décomposé en 20 104 659 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	20 103 659	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 104 659	1,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

Capital	20 104 659		20 104 659
Primes d'émission	225 900		225 900
Réserves générales			
Report à Nouveau			
Résultat de l'exercice		2 500 736	2 500 736
Total Capitaux Propres	20 330 559	2 500 736	22 831 295

Provisions

Tableau des provisions

Néant

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers			
Pour investissements			
Pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires		668 508	668 508
Prêts d'installation			
Autres provisions			
Total		668 508	668 508
Répartition des dotations et reprises :			
Exploitation			
Financières			
Exceptionnelles		668 508	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 920 272 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)	13 517 908			13 517 908
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	382	382		
- à plus de 1 an à l'origine	20 149 600	2 327 600	11 160 000	6 662 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 742 775	1 742 775		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 330	30 330		
Dettes fiscales et sociales	163 517	163 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 000 000	3 000 000		
Autres dettes (**)	315 760		315 760	
Produits constatés d'avance				
Total	38 920 272	7 264 604	11 475 760	20 179 908
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 667 508			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 300 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	382
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 000
Dettes fiscales et sociales	75 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	105 473

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Refacturations Filiales France	1 086 667
TOTAL	1 086 667

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Transfert de charges d'exploitation	14 078
Total	14 078

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charge	
Total des produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	668 508
Total des charges exceptionnelles	736 706
Résultat exceptionnel	-736 706

Opérations de l'exercice

Pénalités, amendes fiscales et pénales	146
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68 053
Amortissements dérogatoires	668 508
TOTAL	736 706

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel: 3 personnes

Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
Total	3

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Engagements Hors Bilan

Engagements donnés

Nantissement des titres FMA Assurances et FMA Holding en garantie des prêts HSBC France.	14 700
Contrat Homme Clé - Capital Garantie en cas décès.	1 500
Nantissement des titres de l'entité Auvray en garantie du prêt HSBC France	6 000
Total	22 200

Covenants

Dans le cadre des emprunts souscrits auprès d'un pool bancaire dont l'arrangeur mandaté est la banque HSBC afin de financer l'acquisition des titres de FMA Holding (19/04/2019) et l'acquisition des titres d'Auvray (12/12/2020), le groupe FMA s'engage au titre des covenants (définis sur la base de comptes consolidés) à ce qu'au 31 décembre 2020 :

- le ratio R1 (Dettes financières nettes consolidées / Ebitda consolidé) soit inférieur à 4.25
- le ratio R2 (Cash-flow libre consolidé / Service de la dette financière consolidée) soit supérieur à 1

Les ratios R1 et R2 sont respectés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Autres informations

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont l'objet de provisions: 10 840 euros.

Entreprises liées

Immobilisations financières		
Participations		56 230 808
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total		56 230 808
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres comptes courants	22 890	5 171 486
Autres créances		
Total	22 890	5 171 486
Dettes		
Dettes fournisseurs		
Dettes sur immobilisations		
Autres comptes courants	315 760	
Total	315 760	
Produits		
Produits exceptionnels		
Refacturations(exploitation)	1 086 667	
Total	1 086 667	
Charges		
Refacturations(exploitation)		
Commissions(exploitation)		
Total		



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

FINEXSI AUDIT
14 rue de Bassano
75116 Paris
France



FMA Group S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice de 22 mois clos le 31 décembre 2020
FMA Group S.A.S.
8 - 14 Avenue de l'Arche - 92400 Courbevoie
Ce rapport contient 23 pages



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

FINEXSI AUDIT
14 rue de Bassano
75116 Paris
France



FMA Group S.A.S.

Siège social : 8 - 14 Avenue de l'Arche - 92400 Courbevoie
Capital social : €.20 104 659

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 22 mois clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société FMA Group S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et par décision d'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FMA Group S.A.S. relatifs à l'exercice de 22 mois clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 25 mars 2019 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



FINEXSI AUDIT

FMA Group S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
7 juin 2021

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 7 juin 2021

KPMG S.A.

Geoffroy Muselier
Associé

Paris, le 7 juin 2021

FINEXSI AUDIT

Olivier Péronnet
Associé

ETATS FINANCIERS

2020

Période du 25/03/2019 au 31/12/2020

SAS FMA GROUP

8-14 avenue de l'Arche
92419 COURBEVOIE CEDEX

APE : 6420z
Siret : 849571369

FMA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 20.104.659 euros

Siège social : 8-14 avenue de l'Arche, Immeuble Colisée Gardens, ZAC Danton – 92400 Courbevoie
R.C.S. Nanterre 849 571 369

PROCES VERBAL DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze juin,
A 16 heures.

Les associés de la société FMA GROUP, société par actions simplifiée au capital de 20.104.659 euros, divisé en 20.104.659 actions de 1 euro chacune, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 849 571 369 (la "**Société**"), représentée par Ludovic Dumont en sa qualité de président, se sont réunis au siège social sis 8-14 avenue de l'Arche, Immeuble Colisée Gardens, ZAC Danton – 92400 Courbevoie, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les associés.

La feuille de présence permet de constater que tous les associés sont présents. L'assemblée remplit donc les conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les sociétés KPMG S.A. et FINEXSI-AUDIT, co-commissaire aux comptes titulaires, régulièrement convoquées par lettres recommandées en date du 7 juin 2021, n'assistent pas à la réunion.

Monsieur Ludovic Dumont préside la réunion en sa qualité de président de la Société.

Monsieur Stéphane Perriquet est désigné(e) comme secrétaire de séance.

Les documents ci-après ont été mis à la disposition des membres de l'assemblée :

- une copie des lettres de convocation envoyées aux associés ;
- une copie des lettres de convocation envoyées aux commissaires aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- les rapports des commissaires aux comptes ;
- les comptes de l'exercice 2020 ;
- le texte des projets de résolutions ; et
- un exemplaire des statuts de la Société.

38

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à la disposition des associés.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration et reconnaît expressément la validité des convocations et décharge le président de toute responsabilité à cet égard.

Les associés reconnaissent expressément qu'ils ont eu valablement connaissance de l'ordre du jour de la présente assemblée et que leur droit d'information a été pleinement satisfait.

Le président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

- lecture du rapport de gestion établi par le président ;
- lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au président pour la gestion de l'exercice écoulé ;
- affectation du résultat de l'exercice social ;
- approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- pouvoirs pour les formalités.

Puis, le président donne lecture des différents rapports et déclare la discussion ouverte.

Le président déclare se tenir à la disposition de l'assemblée pour fournir à ceux des membres qui le souhaiteraient, toutes explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utiles de présenter.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes clos le 31 décembre 2020)

L'assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport de gestion établi par le président et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus entier et sans réserve au président pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale ordinaire, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, constate que la société n'a supporté aucune dépense exclue des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 dudit code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition du président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 2.500.736 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Réserve légale 125 037 euros

Report à Nouveau : 2.375.699 euros

Les capitaux propres de la Société ressortiraient ainsi à 23.499.802 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions réglementées)

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, déclare en approuver les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

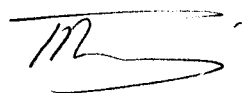
(Formalités)

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le président
Monsieur Ludovic Dumont



La secrétaire de séance
Monsieur Stéphane Perriquet

Tribunal de Commerce de Nanterre
Registre du Commerce et des Sociétés
4, rue Pablo Neruda
92020 Nanterre cedex

Paris, le 28 juillet 2021

N/Réf. : 21.00399/FGO/CRI
FMA GROUP / DIVERS 2021

Tél. : (33) 01 53 43 15 31
Fax. : (33) 01 53 43 16 22
e-mail : f.gourdon@jasper-avocats.com

Madame, Monsieur le Greffier,

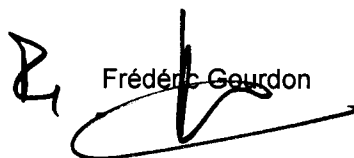
Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, pour la société FMA Group (R.C.S. Nanterre 849 571 369), la documentation relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de ladite société, à savoir :

1. un exemplaire certifié conforme des comptes annuels ;
2. un exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2021 ;
3. un exemplaire original du rapport général du Commissaire aux comptes.

Vous trouverez également ci-joint, un chèque d'un montant de 45,20 euros libellé à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce de Nanterre en règlement des frais.

Nous vous remercions par avance de votre diligence et de nous transmettre le récépissé de dépôt des comptes ainsi que la facture correspondante.

Croyez, Madame, Monsieur le Greffier, à l'assurance de nos bien dévoués sentiments.



Frédéric Gourdon

P.J.

Jasper Avocats

Association d'avocats RPI • Palais P82 • Membre d'une association agréée

Paris : 41, avenue de Friedland - 75008 Paris • T : +33 (0)1 53 43 15 55 • F : +33 (0)1 53 43 16 22

contact@jasper-avocats.com • www.jasper-avocats.com